

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 TROISIÈME ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL 2023 – 2024 – 2025

AVIS est donné que le rôle triennal d'évaluation foncière 2023 – 2024 – 2025 de la Ville de Beloeil, pour le 3^e exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2025, a été déposé au bureau de la greffière le 9 septembre 2024 et est disponible pour consultation. Tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture, au comptoir de la Direction des finances, à l'hôtel de ville de Beloeil, au 777 rue Laurier.

Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision. Pour être recevable, une telle demande de révision doit :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2025;
- Être déposée dûment remplie à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Ville de Beloeil
Direction des finances
777, rue Laurier
Beloeil (Québec) J3G 4S9

- Être complétée sur le formulaire *Demande de révision du rôle d'évaluation foncière* disponible à l'adresse ci-dessus;
- Être accompagnée du tarif applicable pour ce genre de demande.

Donné à Beloeil, ce 18 septembre 2024.

MARIE-PIER SAVARD, avocate
Greffière par intérim

Télécharger l'avis public

